

# Compte rendu de la réunion du comité directeur en visio du 13 mai 2020

## Présents

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Colette FERON GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
Jean-Claude WACH	Trésorier
Henry ROIG	Trésorier adjoint
Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport Adapté Jeune
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national
Christine GHYS	Membre
Richard MAGNETTE	Membre
Yves OBIS	Membre
Claude GISSOT	Membre
Bruno HENNEBELLE	Membre
Georges-Marie NACOUIVALA	Membre
Marie-José LALLART	Membre

## Assiste

Marie-Paule FERNEZ	DTN
--------------------	-----

## Excusés

Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente Communication et partenariats
Olivier GRIN	Membre

### **1. Approbation du PV du 6 mai**

Le PV du 6 mai est adopté.

### **2. Sièges fédéraux**

Marc Truffaut a adressé aux salariés du siège qui ne sont pas concernés par l'instruction des dossiers PSF, un mail leur demandant de poser une semaine de congés obligatoire avant le 1<sup>er</sup> juin. Ces congés seront intégrés dans leur contingent de congés pour 2020. Le président estime que les personnels ont accueilli cette décision avec compréhension.

### **3. AG fédérale 2020**

Joël Renault a préparé un courrier explicatif de l'organisation de l'AG, en visio pour la présentation des rapports le 13 juin au matin et sur le site Internet de Sector pour le vote des résolutions le 13 juin après-midi.

Ce courrier demandera aux associations adhérentes le nom de la personne qui votera. En effet, cette personne recevra un code personnel pour lui permettre de voter. Un essai de ce dispositif se déroulera, en lien avec Sector le samedi 6 juin.

Il se charge d'envoyer prochainement à toutes les associations les documents complets de l'AG 2020. Elles pourront adresser en retour les questions qu'elles souhaitent poser. Les animateurs de l'AG en visio traiteront les questions principales dans le temps qui est imparti le matin.

Pour cette visio du 13 au matin, Marc Truffaut a demandé l'utilisation du système « Zoom » pour un mois pour 20 € 500 personnes peuvent se connecter simultanément.

Pour les votes lors des AG de ligues du 20 juin et des CDSA, qui ont répondu positivement à la proposition de la FFSA, celle-ci prendra en charge intégralement le coût d'utilisation de Sector le 20 juin.

#### **4. Clôture et réouverture de la base licences**

La base licences sera clôturée fin juin et ré-ouverte le 1<sup>er</sup> juillet pour la saison 2020-2021.

Cette clôture et réouverture de la base ne remettent pas en cause la prolongation de la validité de la licence, déjà prise pour la saison en 2019 - 2020, jusqu'en octobre 2020.

Sur la gestion de la base licences par la société N'Juko, Joël Renault souhaite savoir quelle suite à donner à la proposition de la société après la rencontre entre Siaka Mansaly, Joël Renault et Henri Miau et ce prestataire de la FFSA. Les nombreuses demandes de modifications de la part de la FFSA tout au long de l'année, ne peuvent pas être réglées dans le cadre du contrat annuel. C'est la raison pour laquelle la société a fait 3 propositions chiffrées.

Après discussion, il est décidé de continuer avec le même prestataire. Une des solutions proposées, celle de payer un salarié à mi-temps recruté par le prestataire et dédié à la gestion de la base FFSA au sein de la société paraît la meilleure solution.

Les ligues vont recevoir prochainement l'imprimé des quotes-parts à remplir, elles devront retourner l'imprimé rapidement.

#### **5. Dispositif PSF**

Jean Claude Wach, Claude Gissot et Evelyne Diaz donnent leurs premières impressions sur le travail d'instruction des dossiers.

Jean Claude Wach estime que l'instruction représente un gros travail d'examen des projets et des budgets qu'il effectue dans de bonnes conditions avec son binôme CTN.

Claude Gissot estime lui aussi que c'est un gros travail. Beaucoup de dossiers ne sont pas éligibles !!! Il regrette de ne pouvoir joindre au téléphone Sandra De Crescenzo pour régler des problèmes. Après échanges, Marc Truffaut proposera à Sandra De Crescenzo de faire prendre en charge par la FFSA un téléphone portable simple et un abonnement à Free pour pouvoir la joindre sur ce téléphone et numéro « professionnel ». Cette proposition sera également offerte à Mireille Ségerie et Nathalie Bun.

Evelyne Diaz mentionne qu'avec la CTN et la salariée, elles « épluchent » les dossiers. Elle pense qu'elle rencontrera quelques difficultés entre le montant des demandes et les disponibilités financières à distribuer. Il y a quelques problèmes avec les nouvelles associations qui déposent des dossiers incomplets ou mal rentrés sur le compte Asso ! Enfin 2 ligues d'Outre-mer ont fait des demandes de subvention, La Réunion et la Guadeloupe. La ligue Nouvelle Calédonie, par son statut de territoire n'est pas gérée sur le PSF de la FFSA.

Henri Miau, régulièrement en lien avec Laurence Jouclas, CTN coordinatrice technique du PSF, souligne qu'il conviendra de faire un bilan, à la fin de la campagne sur l'ensemble des points positifs comme négatifs de cette nouvelle approche de demandes de subventions encadrée par l'ANS. Il perçoit le commencement d'un meilleur respect de la rigueur administrative par les clubs du SA.

## 6. Calendrier sportif

Marie-Paule Fernez fait le point sur le calendrier sportif à venir :

- Le championnat de France de lutte se tiendra les 2 et 3 avril 2021 et celui du tir à l'arc du 12 au 14 mars.
- Le prochain Défi Nature, prévu en 2020 est annulé et sera organisé au même endroit en 2021.
- Le championnat de France de canoë kayak 2021 n'a toujours pas de candidat pour 2021. Marie-Paule Fernez souligne que les ligues de Bretagne et d'Occitanie de la fédération française de canoë-kayak auraient sollicité les représentants locaux du SA, se proposant d'organiser un championnat de France Sport Adapté. Nos représentants locaux n'auraient pas répondu favorablement à cette proposition. Marc Truffaut et Marie-Paule Fernez pointent du doigt les conséquences pour notre future délégation du para Kayak adapté de ce retrait de la FFSA dans l'organisation de championnats de France. Ils en parleront jeudi 14 mai lors de la visio avec les présidents de ligues.

Henry Roig aborde le problème de la plongée, ayant été sollicité sur ce point. Le groupe technique composé de Catherine Fayollet et Henry Roig précisent qu'un avenant à la convention de 2012 et en cours de finalisation avec la FFESSM

## 7. Reprise des activités après le déconfinement

Marie-Paule Fernez précise que le ministère des Sports a fait paraître le « Guide d'accompagnement de reprise des activités sportives post-confinement lié à l'épidémie de Covid-19 » hors sport de haut niveau et sport professionnel du 11 mai au 2 juin, guide de reprise des activités par le ministère des Sports.

Il contient les recommandations sanitaires à la reprise sportive post confinement pour l'ensemble des sportifs.

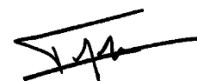
Parmi toutes les fiches sur les discipline, celle élaborée par le groupe de travail de la FFSA (pages 84 à 86) présente le rythme de reprise des activités envisagé, les publics concernés, les activités proposées, les aménagements de la pratique.

## 8. Devis

Nous allons recevoir prochainement le devis de l'agenda et les devis concernant la confection des masques.



**Joël RENAULT**  
Secrétaire général



**Marc TRUFFAUT**  
Président